

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du 15 septembre 2016

L'an deux mille seize, le quinze septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué le 8 septembre 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick LAFARGE, Maire.

Etaient présents :

Mr Patrick LAFARGE, Maire

Mmes : Nathalie DAUNAS, Stéphanie LACOSTE, Emeline POUSSARD, Florence RAYMOND,
MM : Didier ANDRIEUX, Eric VERGER, Pierre LEVEQUE, Jean-Maurice SABATER, Bruno GAUTIER

Excusés ayant donné procuration : Mme Dominique DUQUERROY à Mr Patrick LAFARGE, Mr Jean-Luc PLAINFOSSE à Mme Nathalie DAUNAS, Mr Sylvain CHATAGNER à Mr Didier ANDRIEUX

Excusée : Mme Nadia VINCENT

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 10

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu,
- Nomination d'un(e) secrétaire,
- Inscription des chemins ruraux au PDIPR de Charente (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)
- Signature de la convention pour l'organisation du transport périscolaire mutualisé le mercredi midi avec la Communauté de Communes de Jarnac,
- Redevance d'Occupation du Domaine Public Gaz 2016,
- Proposition d'assistance et suivi de la mise en accessibilité des Etablissements recevant du public,
- DM n° 1 – Budget Commune
- Présentation du rapport d'activité pour l'année 2015 de CALITOM
- Informations et questions diverses

La séance est ouverte à 18 h 30.

1 - Approbation du dernier compte rendu

Aucune remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents, 13 pour.

2 - Nomination d'un(e) secrétaire de séance

Madame Nathalie DAUNAS est nommée secrétaire de séance.

3 - Inscription des chemins ruraux au PDIPR de Charente (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Monsieur le Maire explique que la Communauté de Communes de Jarnac va proposer prochainement au Conseil Départemental de la Charente la réalisation d'un audit des chemins ruraux en vue de les inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Cette inscription a pour objectif de protéger les chemins ruraux ainsi que leur environnement et valoriser le patrimoine local grâce aux sentiers de randonnées.

Madame Nathalie DAUNAS est nommée référente pour la commune.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité des présents, 13 pour.

4 - Signature de la convention pour l'organisation du transport périscolaire mutualisé le mercredi midi avec la Communauté de Communes de Jarnac

Monsieur le Maire propose de reconduire la convention avec la Communauté de Communes de Jarnac pour la mise en place d'un transport périscolaire mutualisé le mercredi midi afin d'emmener les enfants au centre de loisirs de Jarnac.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité des présents, 13 pour.

5 – Redevance d'Occupation du Domaine Public Gaz 2016

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le montant des redevances d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz pour l'année 2016.

Le montant communiqué par GRDF s'élève à 455 €.

Le Conseil Municipal accepte cette recette à l'unanimité des présents, 13 pour.

6 – Proposition d'assistance et suivi de la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'obligation qui est faite aux communes de mettre tous les bâtiments publics aux normes d'accessibilité aux handicapés dans les années à venir.

Pour la salle des fêtes, la société SOCOTEC propose une mission d'assistance et suivi de la mise en accessibilité des ERP. Coût : 630 € TTC

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité des présents, 13 pour.

7 – DM n° 1 – Budget Commune

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative d'un montant de 1 900 € pour que la Trésorerie puisse traiter les chèques reçus suite à la vente d'un tracteur tondeuse et d'une épareuse.

Le Conseil Municipal valide la décision modificative à l'unanimité des présents, 13 pour.

8 - Présentation du rapport d'activité de CALITOM

Monsieur Pierre LEVEQUE présente au Conseil Municipal le rapport d'activité de CALITOM pour l'année 2015 :

- Quantité de déchets par an et par habitants :

189 kg d'ordures ménagères (soit - 1,4 %),

63 kg de collecte sélective (soit - 0,3 %),

38 kg de verre (soit + 4 %)

314 kg en déchèterie (soit 3,8 %),

soit 606 kg au total par an et par habitant. (+ 1,5 %)

Au total 183 454 tonnes de déchets pour un coût moyen de 117 euros TTC par habitant

- Déchetterie : 63 294 tonnes de déchets collectés

- Résultat du compostage :

14 % de foyer équipé de composteur,

47 foyers expérimentent le compostage avec des vers (lombricompostage),

757 foyers ont fait l'acquisition de poules

Soit une économie de 868 tonnes de déchets en moins.

- Recyclage : 101 kg par habitant dont 61 kg de papier et emballage, 8614 tonnes de verre recyclé

- Analyse financière :

Coût de la collecte des ordures ménagères : de 26 à 37 € HT par habitant selon la fréquence,

Coût de la collecte sélective : Sac jaune : 3,35 € HT par habitant

Verre : 0,49 € HT par habitant

Tri des emballages : 229 € HT la tonne

Le Conseil Municipal adopte le rapport annuel de CALITOM.

9 - Informations et questions diverses

- Place des Arnauds à LUCHAC : L'aménagement paysager proposé par l'entreprise SAVARIAU a été retenu par la commission Patrimoine. Coût : 6 093 € TTC

- Les travaux de voirie à CHASSORS seront finis lundi. Les travaux de puisard du cimetière seront fait à suivre.

- Cloche de l'église : Monsieur VERGER rappelle au Conseil que les cloches de l'église sonnent l'Angélus à 7 h. Pour le respect du sommeil, Monsieur VERGER propose de réfléchir à l'aménagement de cette sonnerie.

- L' ADA va réaliser un passage piéton sur la RD 15 au niveau du bar.

- Problème de poubelles à CHASSORS à côté de l'église : les poubelles sont déposées au fur et à mesure de la semaine au lieu de la veille du ramassage. Des amas de poubelles traînent toute la semaine par terre. Des mesures sont à l'étude pour parer à ces incivilités (par exemple amende de police).

- Devis nettoyage de la façade de la Mairie et la salle des fêtes : 9 236 € TTC

- La porte du dépôt de fleur au cimetière a été volée. Elle sera remplacée prochainement.

- Ecole : Effectif après la rentrée 72 élèves. La fermeture de classe a été évitée.

Le Maire propose de monter une Commission pour étudier la solution de constituer un RPI avec la commune de Sigogne. Les membres de la commission sont : MM LAFARGE, PLAINFOSSE, VERGER, SABATER et Mme POUSSARD.

- Repas des aînés : le 27 novembre 2016.

- Assainissement : Monsieur ANDRIEUX rappelle au Conseil qu'une demande pour la pose de tabouret doit passer par la Mairie, les propriétaires ne doivent pas contacter directement les entreprises.

- Résultats des comptages RD 15 et 22 : Monsieur le Maire donne lecture des résultats (voir tableaux annexés).

Monsieur le Maire lève la séance à 20 h.